

Trousseau (pour Séjour Nature à Bellegarde 31530 : 3 jours, 2 nuits)

Nom et Prénom de l'enfant :

1. Dans ma valise, je mets :

- 2 tee-shirts
- 2 culotte/caleçon/slip
- 4 paires de Chaussettes
- Un pyjama
- Des chaussons
- Une serviette de toilette + gant de toilette + brosse à dents – dentifrice + savon (type gel douche de préférence) + brosse à cheveux+ crème solaire, protection hygiénique (si nécessaire)
- Un survêtement/jean
- 2 pulls / sweat-shirts
- Une serviette de table
- **Un sac de linge sale**
- Une veste chaude

2. Pour bien dormir :

- Sac de couchage et oreiller
- Drap-housse – 90cm

3. Autre :

- Des jeux de société petit format, aux règles simples, qui se jouent dans le calme (pour la veillée)
 - Des mouchoirs
- Dans un petit sac à dos, je mets :
- Une gourde
 - Mon appareil photos ou téléphone portable (pour prendre des photos si pas d'appareil photos)

4. Sur moi, je mets :

- Une tenue sportive
- Des chaussures de marche
- Un blouson
- Un K-Way, imperméable
- Une casquette
- Des lunettes de soleil

Le sac, la valise ainsi que les vêtements seront étiquetés au nom de l'enfant et nous vous demandons d'éviter les vêtements de marque et les objets fragiles ou coûteux.

Les affaires de valeurs restent sous la surveillance de l'enfant, les animatrices n'engagent pas leurs responsabilités en cas de problème (vol, casse...).

En cas de traitement médical, nous vous demandons de donner à l'animatrice les médicaments ainsi que l'ordonnance.

Préparez ses affaires avec votre enfant. Il saura ainsi ce qu'il emporte et gagnera en autonomie.

En cas d'énurésie, mettre un pyjama supplémentaire et des protections si nécessaire.

Charte du séjour

En acceptant de participer à la sortie avec nuitées à la sortie nature à Bellegarde, les 24,25 et 26 Avril 2019, le jeune s'engage à respecter les règles ci-dessous en plus des règles du centre de loisirs et de l'espace jeunes :

Il est interdit : de courir et de crier dans les bâtiments, de décrocher ou dévisser quoi que ce soit, de fumer, d'utiliser tout objet dangereux, de manger du chewing-gum, bonbon ou autre (sauf autorisation ou temps spéciaux), de s'éloigner du groupe sans autorisation et sans en avoir averti l'adulte référent, d'accéder aux lieux réservés, de déplacer le mobilier, de téléphoner, de se servir du téléphone portable hors des temps autorisés. Les bijoux et objets de valeur, les objets tels que couteaux, briquets, ... sont formellement interdits.

Il est obligatoire : de rester poli, de se comporter et de s'habiller correctement, de respecter le sommeil des camarades de chambre (le soir dès 21h30 et matin jusqu'à 7h), d'éteindre les lumières en sortant d'une pièce, de fermer les robinets, de porter des chaussons dans la maison, de laisser les lieux dans le même état que lorsque l'on est arrivé, de respecter les horaires.

Toute dégradation de matériel sera facturée aux parents.

Tout manquement grave au règlement entraînera l'exclusion immédiate du jeune et une rencontre, en présence de la directrice de l'ASLH, de Mr le Maire et l'animatrice référente lors de laquelle, le jeune accompagné de ses parents, aura à s'expliquer sur sa conduite.

Je soussigné(e)..... mère/père/tuteur de
L'enfant..... déclare avoir pris connaissance de ce règlement,
ainsi que de celui du centre de loisirs et les accepte.

Fait à, le

Signature :

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance de ce règlement, ainsi que de celui du centre de loisirs et m'engage à les respecter.
J'accepte les sanctions prévues en cas de manquement de ma part.

Fait à, le

Signature